

Suspension de l'activité du lycée des Haberges (Haute-Saône) jusqu'à nouvel ordre

La Région Bourgogne-Franche-Comté et les autorités académiques ont été informées de fragilités structurelles concernant le bâtiment externat du lycée des Haberges de Vesoul.

Par mesure de précaution, et au vu des dernières analyses techniques, dont elles ont eu connaissance ce jeudi 7 mai, la Région et le rectorat de l'académie de Besançon ont pris la décision d'y suspendre toute activité dès ce soir, et pour une période indéterminée. Dans l'attente d'études complémentaires, aucun retour sur site n'est envisagé jusqu'à nouvel ordre.

Une information est faite ce jour en direction des familles des élèves et des personnels concernés. Par ailleurs, les équipes de la collectivité régionale et du rectorat travaillent aux solutions qui devront être mises en œuvre afin d'assurer la continuité pédagogique.

Des informations complémentaires pourront être communiquées lors d'une conférence de presse qui se tiendra lundi à Vesoul, et dont l'horaire et le lieu vous seront précisés dans le week-end.

Jérôme Durain

Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Nathalie Albert-Moretti

Rectrice de l'académie de Besançon, rectrice de la région académique, chancelière des universités